



Ordonnance de télécom CRTC 2007-204

Ottawa, le 6 juin 2007

Le Conseil **approuve provisoirement** l'entente suivante déposée en vertu de l'article 29 de la *Loi sur les télécommunications*.

Requérante	Titre de l'entente	N° de dossier	Date de la demande
Bluewater TV Cable Ltd.	Entente relative au service de fichiers d'échange d'inscriptions ordinaires	8340-B58-200708034	le 25 mai 2007

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>